

### ENFANCE

Enfants scolarisés à l'école maternelle et à l'école élémentaire

VILLE DE RÉSIDENCE	QF	RESTAURATION COLLECTIVE Tarif par repas	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE		ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI			EXTRASCOLAIRE JOURNÉE Tarif avec repas
			MATIN Tarif horaire	SOIR Tarif horaire	MATIN Tarif avec repas	APRÈS-MIDI Tarif sans repas	JOURNÉE Tarif avec repas	
THOIRY	A	3,00 €	2,40 €	2,00 €	7,30 €	3,30 €	9,90 €	9,90 €
	B	4,10 €	2,60 €	2,50 €	9,80 €	5,80 €	13,90 €	13,90 €
	C	5,00 €	3,25 €	2,80 €	11,60 €	7,60 €	16,50 €	16,50 €
	D	5,80 €	3,50 €	3,00 €	15,85 €	11,85 €	21,60 €	21,60 €
	E	7,00 €	3,70 €	3,10 €	16,25 €	12,25 €	22,55 €	22,55 €
	F	8,60 €	3,85 €	3,20 €	18,50 €	14,50 €	27,00 €	27,00 €
	G	9,05 €	4,10 €	3,50 €	19,20 €	15,20 €	28,20 €	28,20 €
AUTRES VILLES	ABCD	7,10 €	3,70 €	3,10 €	22,00 €	18,00 €	35,00 €	35,00 €
	EFG	9,10 €	4,15 €	3,55 €	35,00 €	31,00 €	50,00 €	50,00 €

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### ✓ TARIF SPÉCIAL PAI

Dans le cadre d'une allergie, sous présentation d'un certificat médical et d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI), un panier repas sera à fournir quotidiennement par les responsables légaux.

Une réduction forfaitaire de 2 € est alors appliquée par journée.

#### ✓ AIDES DE LA CAF DE L'AIN

La collectivité est labélisée « Loisirs Équitables CAF », des dispositifs d'aides au financement existent. Pour plus de renseignements, merci de contacter le 04 50 20 82 97.

#### ✓ AIDES DU CCAS

Le Centre Communal d'Actions Sociales peut vous accompagner dans vos démarches et vous aider à financer une partie du séjour de vos enfants, sous conditions.

Pour plus de renseignements, merci de contacter le service social au 04 50 41 21 66.

## COMMENT CALCULER LE QUOTIENT FAMILIAL ?

Revenu fiscal de référence / Nombre de parts\*

12

1 adulte = 1 part

1 enfant = 0,5 part (pour 1 ou 2 enfants)

= 1 part (à partir du 3<sup>e</sup> enfant)

Par exemple : 1 couple + 2 enfants = 3 parts

\* Pour connaître le nombre de parts, veuillez vous reporter à votre avis d'imposition.

**En l'absence de justificatifs, le tarif maximum sera appliqué.**

## CALCUL SELON LES REVENUS DU FOYER

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHES
<b>A</b>	Inférieurs à 499 € (A)
<b>B</b>	De 500 € à 999 € (B)
<b>C</b>	De 1000 € à 1499 € (C)
<b>D</b>	De 1500 € à 1999 € (D)
<b>E</b>	De 2000 € à 2999 € (E)
<b>F</b>	De 3000 € à 4999 € (F)
<b>G</b>	Supérieurs à 5000 € (G)

## RAPPEL DU FONCTIONNEMENT

### ✓ DEMANDES DE RÉSERVATION / ANNULATION

#### Pour les jours scolaires:

- toute demande doit s'effectuer en ligne sur le Portail Familles au plus tard **deux jours** ouvrés et francs avant la date d'inscription.
- En dehors de ces délais, l'inscription ne peut être garantie et l'annulation sera facturée.

#### Pour les vacances scolaires:

- Pour les Thoirysiens les - inscriptions ouvrent 3 à 4 semaines avant la période.
- Pour les extérieurs, l'inscription ne peut se faire qu'à partir de la semaine avant les vacances scolaires.
- **Les inscriptions et annulations devront se faire au plus tard 2 ours ouvrés francs avant la date d'inscription.**

### ✓ RETARDS SANS JUSTIFICATIFS

- **De 5 à 29 minutes:** + 5 € sur la facturation du mois en cours
- **De 30 à 59 minutes:** + 10 € sur la facturation du mois en cours
- **Plus de 60 minutes:** + 20 € sur la facturation du mois en cours